

30

E 5800(-)/1/2
[DoDiS-7236]

*Le Chef de l'Etat-major général, L. de Montmollin,
au Chef du Département militaire, K. Kobelt¹*

NOTE CONFIDENTIELLE SUR L'ENTRETIEN DU 28. 1. 1950
AVEC M. LE MARÉCHAL MONTGOMERY

Berne, 1^{er} février 1950

Cette année de nouveau M. le Maréchal Montgomery m'a fait savoir, par l'intermédiaire du Colonel Bracher, qu'il désirait avoir un entretien analogue à celui de Mürren l'an dernier. Cet entretien a eu lieu le 28. 1. 50 dans l'appartement du Colonel Bracher. N'y ont pris part que le Maréchal, le Colonel Bracher – faisant office de traducteur – et moi-même. Il s'est déroulé selon le même processus que l'année passée: exposé du Maréchal, – déclarations de ma part sur certaines questions soulevées par le Maréchal, – discussion assez brève.

Comme l'entretien de 1950 devait nettement servir de suite à celui de 1949, je me permets de renvoyer à ma note confidentielle du 3. 2. 49², indispensable à la compréhension de la présente note, laquelle procédera selon les mêmes règles de présentation.

I. Exposé M[ontgomer]y.

Le tour d'horizon *politico-militaire* a été fait assez rapidement. La situation actuelle est caractérisée par:

- les succès communistes en Extrême-Orient,
- le raidissement des USA,
- la transformation opérée en Allemagne depuis quelques mois (renouveau de nationalisme).

My s'est abstenu de toute appréciation sur la situation politique des pays du bloc *W[est]*, ainsi que sur celle des satellites de *E[ast]*.

Sur le *plan militaire* de nouveaux facteurs sont apparus, dont les plus importants sont:

- la nécessité plus impérieuse que jamais d'attirer l'*Allemagne* dans le bloc *W* en permettant son réarmement, ce que *My* traduit par l'expression «faire appel à sa main-d'œuvre» (!) pour ne pas alarmer les nations voisines de ce pays (France et Belgique notamment);

1. La notice est remise au Chef de l'instruction, H. Frick, au Sous-Chef Front de l'Etat major, K. Brunner, au Chef de la section opérations, J. Annasohn, et au Chef de la section service des renseignements, Ch. Daniel. Sur ce séjour en Suisse de B. L. Montgomery, cf. aussi E 5001(F)-/1/13.

2. Cf. DDS, vol. 17, N° 113.

– le rétablissement progressif de l'*Italie*, ce qui permet de reporter le front défensif de *W* des Alpes françaises sur la frontière orientale du nord de l'Italie (la ligne de défense n'a pas été précisée);

– la réalisation de la *bombe atomique* par *E*, plus rapide que cela était prévu, exige que l'Europe occidentale soit tenue si *W* veut la conserver; sa reconquête serait impossible, la bombe atomique interdisant à l'avenir toute opération de débarquement du genre Sicile ou Normandie; *My* cherche à persuader les USA qu'ils doivent collaborer à la défense de l'Europe, non seulement avec leur aviation (voir ma note de 1949) mais avec leurs forces terrestres également;

– en ce qui concerne le *danger de guerre* immédiat *My* est nettement plus pessimiste qu'en 1949; il n'a cependant fixé aucun délai, pas plus qu'il n'est revenu sur les chiffres donnés en 1949 au sujet des délais nécessaires à *W* pour assurer la défense de l'Europe.

En ce qui concerne l'*armée suisse* *My* a suggéré un remaniement de son dispositif défensif destiné à colmater le trou existant entre les dispositifs défensifs de *W* nord (Rhin) et sud (en 1949 front des Alpes françaises, en 1950 frontière orientale italienne): au lieu d'un barrage Bâle–Mont-Blanc, il recommande un barrage Vorarlberg–frontière nord du territoire (Rhin ou Limmat) s'appuyant, à gauche, au Rhin de Bâle.

Alors qu'en 1949 *My* s'était abstenu de toute considération sur la *valeur de l'armée suisse*, il a estimé devoir me communiquer, cette fois, son appréciation sur notre armée. Ses conclusions sont sévères: il estime en effet que,

– l'armée suisse n'est pas en mesure de collaborer à une guerre européenne au même titre que les armées – encore en voie de reconstitution – des nations du bloc *W*; par quoi il faut entendre sans doute (considération personnelle, non exprimée par *My*) que l'armée suisse, n'étant pas organisée selon les mêmes principes que les autres armées, ne peut entrer dans une guerre de coalition comme devraient le faire les autres armées du bloc *W* (manque de mobilité stratégique, armement offensif insuffisant, par ex.), mais n'exclut pas son action de barrage, sur son propre territoire et au profit des fronts défensifs de *W*;

– l'armée suisse, dans son état actuel, ne serait pas capable d'offrir aux armées de *E* une résistance suffisante, les raisons principales étant:

– l'insuffisance de son instruction,

– la mauvaise organisation de son commandement supérieur du temps de paix, par quoi il faut comprendre qu'il critique l'absence, à la tête de la hiérarchie militaire, d'un officier supérieur ayant pouvoir de commandement sur les cdt. CA et ayant la haute main sur l'instruction de l'armée, cet officier devant être, selon *My*, le Chef de l'EMG (question de principe et qui n'a naturellement rien à voir avec ma personne). «Une armée ne peut pas être préparée à la guerre de façon satisfaisante si elle est dirigée par un <comité> (CDN) au lieu d'être commandée par un officier responsable», telle est l'idée fondamentale de *My*.

II. Exposé M[on]t[mollin]. et discussion.

Mt a tout d'abord remercié *My* pour la confiance qu'il témoignait à un petit pays neutre en communiquant à son Chef EMG des renseignements dont certains doivent être considérés comme «secrets d'Etat». Il lui a aussi dit sa reconnaissance pour la franchise avec laquelle *My* s'est exprimé, des critiques et des vérités, même si elles ne sont pas agréables à entendre, étant plus utiles que des louanges souvent imméritées.

Au sujet des *conceptions stratégiques de la Suisse* *Mt* a laissé entendre que, quelle que soit la situation militaire de l'Europe, notre volonté de défense se traduirait par celle de conserver et de défendre la plus grande partie possible de notre territoire mais que, si, finalement, nous devons succomber devant le nombre à la frontière ou sur le Plateau, nous chercherions à durer aussi longtemps que possible en tenant tout ou partie du Réduit. Nos décisions dépendront de la situation des belligérants à nos frontières, d'où l'intérêt pour nous de connaître leurs intentions (malheureusement unilatérales!). Pour la défense du territoire, certaines lignes – que tout stratège peut aisément supputer – telle que celle de Sargans–Limmat–Rhin conserveront toujours leur valeur. Notre volonté de défendre notre territoire sera toujours dans l'intérêt des armées s'appuyant à nos frontières.

Je n'ai pas voulu laisser sans réponse les appréciations portées sur notre armée par *My* et ai cherché à lui expliquer – sans grand succès d'ailleurs – quelles étaient les raisons particulières qui nous ont amené à admettre notre organisation du haut commandement du temps de paix. Je ne lui ai pas caché que, du point de vue *théorique*, tout militaire ne pouvait que se déclarer d'accord avec sa conception qu'un organisme militaire hiérarchique devait avoir une tête propre, mais que dans la *pratique* notre système avec la CDN comme tête militaire, avait aussi des avantages de continuité, qui, en temps de paix, compensaient largement les inconvénients, – qu'au surplus il s'agissait d'une question *secondaire* et que la réalisation de la conception *My*, naturelle pour tout étranger non au courant de nos conditions particulières, ne porterait pas nécessairement remède aux déficiences que *My* avait cru devoir relever. J'ai été jusqu'à lui faire remarquer que, dans les armées voisines (France, Belgique, par ex.), l'application du principe de commandement préconisé par *My* ne semblait pas avoir permis de surmonter les crises graves qu'elles ont à surmonter.

Je n'ai pas caché non plus que j'étais conscient des faiblesses de notre armée mais que je les voyais, peut-être aussi dans une certaine insuffisance de son instruction, mais surtout dans celle de son armement, comme je l'avais fait en 1949. Je n'ai pas manqué de prier *My* de nous faciliter à cet égard nos tractations avec les autorités militaires des pays du bloc *W*; sa réponse a été dilatoire pour ne pas dire décevante.

III. Considérations finales.

Je n'ai pas grand'chose à ajouter à ce que j'ai exposé dans ma note de 1949.

Au cours de la discussion, *My* a réaffirmé son point de vue de 1949 au sujet de notre *neutralité*.

La supposition antérieure au sujet du *but* de ces entretiens semble se confirmer: *My* désire s'assurer que, dans le dispositif stratégique qu'il cherche à mettre sur pied pour la défense de l'Europe, l'armée suisse jouera le rôle de colmatage entre les fronts nord et sud.

Il est certain que, en ce qui concerne la valeur de notre armée, *My* a été fortement influencé dans son jugement par le rapport que lui a fait tenir le Général de brigade Cottrell-Hill, qui a passé 3 semaines dans notre armée en automne 1949. Des extraits de ce rapport³ nous ont été communiqués par notre attaché militaire à Londres – en accord avec l'EMG anglais –; ce rapport, objectif bien que sévère, ne cèle pas les faiblesses de notre système et nous serons bien inspirés en faisant notre profit de ces appréciations d'un officier étranger.

3. Cf. N° 35, note 6, dans le présent volume.